

## CONFERENCE-DEBAT

### La médiation, parlons-en ensemble

**Les modes amiables :** remettre les parties en conflit aux commandes des choix et des décisions les concernant

8 h 30 : **accueil des participants**

9 h : **propos introductifs**

Mme Myriam BENDAOUD, présidente du tribunal judiciaire de Chambéry et du CDAD de la Savoie

Me Christian MENARD, bâtonnier du barreau de Chambéry

9 h 15 : **I. Des outils à apprendre et comprendre**

A. Le passage des positions à la compréhension des besoins et des intérêts (la négociation raisonnée)

Me Carole OLLAGNON-DELROISE, avocate au barreau de Chambéry, coresponsable du DU MARD de l'USMB

B. L'écoute active - les 3 attitudes de Carl Rogers : empathie, regard positif inconditionnel, congruence et la reformulation

Me Dominique DOLLOIS, avocate honoraire du barreau de Paris et médiatrice

10 h 00 : **pause**

10 h 15 : **II. Un changement de paradigme**

A. Pour l'avocat

Me Anne PADZUNASS, avocate au barreau d'Albertville

B. Pour le juge

M. Marc JUSTON, magistrat honoraire et médiateur

C. Pour le justiciable

11 h 20 : **pause**

11 h 30 : **III. Le processus légal de médiation**

A. Le cadre légal

Mme Béatrice GORCHS-GELZER, maître de conférences à l'USMB, coresponsable du DU MARD de l'USMB et M. Marc JUSTON

B. La posture du médiateur et des avocats de médiés

M. Marc JUSTON et Me Emmanuelle MARSAT-CHARDON, avocate au barreau de Chambéry

12 h 10 : **IV. Avocat, magistrat, comment oeuvrer ensemble ?**

Echanges participatifs avec la salle pour la construction d'un projet commun